

Évaluation du Programme de financement des instances régionales de sport étudiant

FAITS SAILLANTS

Introduction

La Direction de la planification, de l'évaluation et du suivi des résultats (DPESR) du ministère de l'Éducation (ci-après le Ministère) a réalisé l'évaluation du Programme de financement des instances régionales de sport étudiant (PFIRSE). L'évaluation a porté sur la pertinence du PFIRSE, sa mise en œuvre et son efficacité opérationnelle.

Méthodologie

Les données administratives et financières du programme ont été consultées ainsi que les rapports annuels et les états financiers des IRSE. Un sondage a été réalisé auprès des 14 dirigeants des IRSE, lesquels ont tous répondu au questionnaire. Un autre sondage a été réalisé auprès d'un échantillon de 397 établissements scolaires primaires et secondaires. Le taux de réponse décevant (21 %) à ce sondage peut être en partie attribuable à la situation pandémique alors que les milieux scolaires étaient encore touchés au printemps 2021 par une grande instabilité (ex. : présentiel vs virtuel, activités sportives annulées). Enfin, deux entrevues individuelles ont été réalisées avec des dirigeants de fédérations sportives parmi celles les plus importantes en ce qui concerne la participation dans les écoles.

Résultats

Les IRSE jouent un rôle important dans le développement du sport en milieu scolaire au Québec. La consultation des données administratives du PFIRSE a permis de constater que le financement global accordé aux IRSE a très peu fluctué au cours des années, mais que la mise en place du PFIRSE a signifié davantage de stabilité financière pour les instances régionales. Cette stabilité dans le financement constituait à l'époque l'un des objectifs des responsables du secteur du sport, du loisir et de l'activité physique au Ministère. Elle renforce leur capacité à offrir une structure efficace de gouvernance, de coordination et d'harmonisation des activités sportives de la région. Il a aussi été souligné par les intervenants des milieux scolaires que les IRSE rendent possibles l'organisation d'activités de grande envergure.

Pour ce qui est de la reddition de comptes exigée aux IRSE (Guide des normes du PFIRSE), les documents consultés contiennent l'ensemble des informations nécessaires au suivi général des activités par les instances nationales. Les documents parviennent au Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) dans les délais prévus et permettent de brosser un portrait des activités déployées au niveau régional et de l'évolution de celles-ci depuis la mise en place du PFIRSE. Le modèle utilisé pour élaborer le Guide des normes du PFIRSE apparaît cependant peu adapté à ce type de programme et devrait être modifié en conséquence.

La participation aux activités promues et organisées par les IRSE a augmenté de 45 % entre 2015-2016 et 2018-2019. Une tendance à la hausse est donc constante depuis la mise en place du PFIRSE. Bien que cette hausse ne puisse être attribuée entièrement au programme qui ne procure qu'environ 7 % des revenus des IRSE, il n'en demeure pas moins que cette évolution coïncide avec deux des trois principaux objectifs du PFIRSE. En 2018-2019, deux participants sur trois aux activités des IRSE sont des élèves du secondaire. De l'aveu même des responsables ministériels et du RSEQ, des efforts doivent être faits pour favoriser une plus grande participation des élèves du primaire.

Outre l'accroissement de la participation des élèves aux activités physiques et sportives du RSEQ, l'autre objectif du programme a trait à l'harmonisation sportive en milieu scolaire en s'assurant de la ratification et du respect des ententes avec les fédérations sportives. Douze ententes de coopération ont été entérinées entre le RSEQ et autant de fédérations sportives. L'importance accordée par les initiateurs du PFIRSE à l'élaboration de ces ententes découle de la volonté ministérielle d'harmoniser la pratique sportive en milieu scolaire et en milieu associatif. Le respect de ces ententes par les IRSE est donc un élément central de cette volonté d'harmonisation. Toutefois, jusqu'à présent, celle-ci ne semble pas s'être réalisée de manière uniforme dans chaque région.

Conclusion

Le PFIRSE vient en quelque sorte reconnaître le rôle important joué par les IRSE en leur assurant un soutien financier plus stable qu'auparavant. Toutefois, d'un point de vue administratif, le Guide des normes devrait être remodelé pour mieux refléter la nature réelle du programme.

Les années à venir seront l'occasion de renforcer la participation aux activités des IRSE dans les écoles primaires et aussi de consolider l'harmonisation entre le sport scolaire et le sport civil en prenant les mesures nécessaires pour que les ententes récemment entérinées soient respectées.